**NOTICE DE SELECTION**

**Un (e ) Consultant (e ) National(e )** **chargé de mener l’étude sur la cartographie et suivi des flux financiers liés à la REDD+ en République Démocratique du Congo**

**Référence du dossier :** **029-BIS/IC-NATIONAL/FONAREDD/2019**

Date : 14/06/2019

**Pays et ville :** République Démocratique du Congo : **KINSHASA**

**Description de la mission :** Un (e) Consultant (e) National(e) chargé de mener l’étude sur la cartographie et suivi des flux financiers liés à la REDD+ en République Démocratique du Congo

**Niveau de poste et d’expérience :** Consultance, Expertise Nationale

**Intitulé du projet : FONAREDD/ Secrétariat Exécutif**

**Durée de la mission : 232 homme/jours**

**Type et Lieu d’affectation : KINSHASA**

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l’adresse e-mail[**soumission.goma@undp.org**](mailto:soumission.goma@undp.org) avec mention de la référence et intitulé du dossier**.**

**Votre proposition devra être reçue** au plus tard **le 28 juin 2019 à 16h heure de Goma**

**Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée**

N’hésitez pas à écrire à l’adresse [soumission.info@undp.org](mailto:soumission.info@undp.org) pour toute information complémentaire avant la date limite de dépôt des offres.

Les offres sont publiées sur les sites suivants du PNUD :

<http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=55964>

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

1. **Contexte**

|  |
| --- |
| Depuis Janvier 2009, la République Démocratique du Congo est engagée dans le processus de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation de forêts (REDD+) en vue de participer à un futur accord de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Suite à la phase de préparation et à l’adoption de la Stratégie Nationale REDD+ en Conseil des Ministres, la RDC s’est engagée dans la phase d’investissement. Pour ce faire, le Gouvernement de la RDC a identifié la création du Fonds National REDD+ (ci-après dénommé le FONAREDD) comme une action prioritaire du processus REDD+, afin de doter le pays d’un instrument financier à même de mobiliser et combiner diverses sources de financement (publiques et privées, nationales et internationales) pour la mise en œuvre des objectifs nationaux de la REDD+, tels que définis par la Stratégie nationale de la REDD+ et ses plans et programmes d’investissement associés.  Pour son premier cycle d’investissement sur la période 2015-2020, le Gouvernement de la RDC a décidé de mettre en œuvre un Plan d’Investissement REDD+ au travers du Fonds National REDD+ et de l’appui apporté par les Banques Multilatérales de Développement dans le cadre du Programme d’Investissement pour la Foret (PIF) validé en 2011. Pour ce faire, le Gouvernement a mobilisé diverses sources de financement, et en particulier le Fonds régional de l’Initiative pour la Forêt d’Afrique Centrale (CAFI) et souhaite aussi mobiliser auprès de sources bilatérales et du Fonds Vert pour le Climat.  Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo s’est engagé, au travers de la lettre d’intention signée avec CAFI, à promouvoir l’alignement des interventions du secteur public et privé, national et international sur les objectifs REDD+. Pour ce faire, l’accord a défini comme jalon de gouvernance à 2020, la production d’une politique d’alignement des interventions domestiques et extérieures sur les objectifs de la Stratégie‐ cadre nationale REDD+ et du Plan d’Investissement REDD+. De plus, la Lettre d’intention définit les modalités d’alignement des financements domestiques et internationaux à la REDD+, ainsi que l’intention du gouvernement de la RDC d’explorer le potentiel de diverses options de mobilisation des contributions domestiques pour financer à plus long‐terme la mise en œuvre d’éléments de sa Stratégie‐cadre nationale REDD+ et Plan d’investissement. Un premier bilan de ce processus devra être mis à disposition fin 2018 selon le texte de la Lettre d’intention.  Les financements de l’aide au développement dans les secteurs liés à la REDD+ (forêt, agriculture, énergie, gouvernance etc…) sont importants. Il est probable qu’un volume conséquent de ces financements aient contribué à la mise en œuvre du Plan d’Investissement REDD+. Aussi, sans une vision globale sur ces appuis, leur coordination est rendue difficile, et les risques de duplication multipliés. D’autre part, une partie de ces financements, visant d’autres objectifs de développement, est susceptible de ne pas être entièrement cohérente avec les objectifs de la REDD+, et de ce fait, d’entrainer un risque de déforestation ou de dégradation des forêts qui irait à l’encontre des objectifs nationaux.  Dans un contexte de financements publics internationaux limités par rapport aux importants besoins de la RDC, il est indispensable que le pays s’assure d’une affectation parfaite de ces financements aux investissements dans les secteurs liés à la REDD+ afin de :   * Faire l’état des lieux des flux financiers liés à l’utilisation des terres et à la REDD+ * Évaluer et orienter au mieux la mobilisation des ressources pour le financement du Plan d’investissement REDD+ ; * Identifier les priorités de financement et les interventions susceptibles d’avoir un effet de levier important ; * Améliorer le cadre de concertation avec les bailleurs/investisseurs et au sein du gouvernement sur les financements liés à la REDD+ ; * Fournir un suivi et un reporting fiable aux partenaires internationaux du pays.   Des consultations ont été menées entre l’équipe de la Facilité REDD de l’Union Européenne (Institut Forestier Européen - EFI) et le Secrétariat Exécutif du FONAREDD afin de permettre à la République Démocratique du Congo, à l’instar de la Cote d’Ivoire, de développer et utiliser un outil de cartographie et d’analyse des flux financiers, première étape vers la production d’une politique d’alignement des interventions domestiques et extérieures sur les objectifs de la Stratégie cadre nationale REDD+ et du Plan d’Investissement REDD+.  Pour permettre la réalisation de cette étude et l’opérationnalisation de l’outil, une mission de consultance, dont les présents Termes de Référence, est requise par le SE FONAREDD, avec l’appui technique de l’équipe –de la Facilité REDD de EFI. Le consultant devra collaborer étroitement avec un consultant international qui sera recruté indépendamment par le FONAREDD, et partager les mêmes objectifs. |

1. **Tâches et responsabilités assignées**

|  |
| --- |
| Afin de délimiter le contour de l’étude et de donner les orientations principales y afférentes, une note de cadrage a été produite et les modules ci – après, les tâches ainsi que les livrables y associés ont été définis.  Ainsi, sous la coordination du Secrétaire Exécutif, la supervision directe du Conseiller Technique Principal du FONAREDD et l’accompagnement technique de la Facilité REDD de EFI, le consultant national devra travailler conjointement avec un consultant international afin de remplir les objectifs des modules suivants :  ***Module 1 : Clarification de l’approche méthodologique***   1. Identifier les arrangements institutionnels de suivi/pilotage de l’étude 2. Définir le périmètre de l’étude et de l’approche méthodologique 3. Définir de la typologie des activités REDD+   ***Module 2 : Analyse des flux financiers publics liés à la REDD+***   1. Collecter et classifier les données quantitatives et qualitatives concernant les financements dans les secteurs de la REDD 2. Analyser les enjeux et priorités liés au plan d’investissement REDD+ 3. Estimer le coût de génération d’une Réduction d’Emission (en tCO2eq) sur la période comptable 2015-2017 du NERF.   ***Module 3 : Alignement des financements au Plan d’investissement REDD+***   1. Identifier les principales affectations des flux financiers drainés en République Démocratique du Congo et leurs liens avec les priorités liés au plan d’investissement REDD+ 2. Proposer et mettre en place un cadre de concertation avec les acteurs nationaux et internationaux clés   ***Module 4 : Suivi du financement du Plan d’Investissement REDD+***   1. Proposer une approche de suivi périodique de la mise en œuvre du Plan d’Investissement REDD+ 2. Rédiger un rapport à mi-parcours (2019) sur l’état des lieux des investissements REDD+   Les tâches des modules ci-dessus sont décrites en détails dans la note de cadrage jointe en annexe de ces TdRs. |

1. **Livrables et tranches de paiement**

Concernant les livrables de la mission, et compte tenu de l’étroite collaboration entre le consultant national et le consultant international qui sera recruté par le PNUD, ils seront répartis de la manière suivante :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Livrables** | **Jours ouvrables de travail** | **Tranche de paiement en %** | **Délai d´exécution des livrables** |
| **Module 1: Clarification des objectifs, du périmètre de l’étude, et de l’approche méthodologique** | | | | |
|  | 15 | 6% | 3 semaines après le début de la mission |
| Livrable 1a: Afin de fournir un aperçu du cadre actuels et passés de financement, le consultant national devra se charger de collecter dans un tableur excel des premiers échantillons d'informations disponibles sur les éléments suivants: |
| - Processus budgétaires et financiers nationaux et internationaux en RDC et des différents acteurs impliqués |
| - Description des acteurs institutionnels les plus pertinents pour le financement des secteurs liés à la REDD+ et des parties prenantes à impliquer dans l’étude |
| - Description des sources de données existantes d’information quantitative et qualitative sur les financements publics domestiques et internationaux |
| - Description des mécanismes de gouvernance existants pour le financement climatique national et international |
| Le consultant national devra appuyer le consultant international dans la rédaction du livrable 2 en poursuivant la prérecherche de données disponibles utiles à l'étude ainsi que l'ensemble des informations et documents permettant d'affiner les définitions des activités dites grises et vertes. Il devra fournir une Annexe au livrable 2 résumant l'ensemble des données disponibles et documents/informations utilisés dans le cadre de la tâche 1.3. | 30 | 13% | 8 semaines après le début de l'étude |
| **Module 2: Analyse des flux financiers publics liés à la REDD+** | | | | |
| Livrable 3a: Une fois collectées, les données financières seront consolidées au sein d’une base de données Excel (modèle à développer selon la typologie choisie). Les informations répertoriées dans la base de données feront l’objet d’un accord du Comité de pilotage du projet | 40,00 | 17% | 13 semaines après le début de l'étude |
|
|
|
| Le consultant national appuiera le consultant international dans la finalisation du livrable 4 en termes de rédaction mais essentiellement en termes de présentation, débats et révisions avec les parties prenantes et le comité de suivi. Il devra fournir une Annexe au livrable 4 résumant l'ensemble des réunions ayant eu lieu avec les parties prenantes, et les principales conclusions et acquis de chacune d'entre elles. | 38,00 | 16% | 20 semaines après le début de l'étude |
|
| Annexe au livrable 5: Feuille de calcul Excel | 25 | 11% | 24 semaines après le début de l'étude |
|
| **Module 3: Alignement des financements au Plan d’investissement REDD+** | | | | |
| Pas de livrable. Le consultant national devra cependant participer à l'élaboration du livrable 6 en appui au consultant international, afin d'assurer un maximum d'appropriation des conclusions et recommandations politiques. | 33,00 | 14% | 30 semains après le début de l'étude |
|
| Livrable 7 : Matériel de présentation et de dissémination utilisé dans le cadre de concertation avec les acteurs concernés (bailleurs de fonds, gouvernement...). | 26,00 | 11% | 35 semains après le début de l'étude |
|
| **Module 4: Suivi du financement du Plan d’Investissement REDD+** | | | | |
| Livrable 9: Le consultant élaborera un rapport public fournissant un état des lieux des investissements REDD+ à mi-parcours de la mise en œuvre des investissements financés par le CAFI. Il pourra aussi élaborer les livrables de rapportage pertinents (rapportage CNUCCC, etc…) | 25,00 | 11% | 40 semaines après le début de l'étude |
|
| TOTAL | 232,00 | 100% |  |

**5. Qualifications et compétences requises**

|  |
| --- |
| I. Qualifications académiques :   * Diplôme d'études supérieures (master ou doctorat) en économie des ressources naturelles, en économie du développement, en finances ou dans un domaine connexe.   II. Expérience :   * Au moins 10 années d'expérience progressive dans l'économie et la gestion des ressources naturelles ou dans un domaine connexe ; * Au moins 3 ans d’expérience dans la planification et la gestion budgétaire en RDC * Au moins 3 d’expérience de travail avec les bailleurs de fonds en RDC * Au moins 3 d’expérience professionnelle dans les secteurs forêt ou agriculture en RDC * Au moins 3 d’expérience de travail avec les institutions publiques en RDC   III. Langues requises :   * Maitrise de l’anglais et du français écrit et parlé.   III. Compétences et aptitudes :   * Des solides compétences interpersonnelles, en particulier, et d’excellents compétences en communication orale. |

1. **Documents constitutifs de l’offre**

|  |
| --- |
| Les consultants intéressés doivent inclure dans leurs offres les documents/informations ci-dessous :    **1. Proposition technique :**  (i) Une présentation du consultant et de ses motivations pour la mission, en expliquant l´expérience pertinente démontrée, y compris.  (ii) Une proposition de la méthodologie de travail pour l’accomplissement de la mission, l’approche, les outils, les taches à mettre en place, le cadre de travail pour réaliser la mission et un chronogramme d´exécution de la mission  (Iii) Un CV actualisé, incluant les expériences passées dans des projets similaires, avec au moins trois références + une(les) copies du (des) diplômes  **2. Lettre d´offre avec une proposition financière**  La proposition financière doit suivre le format officiel du PNUD « Individual Contract Offerors Letter to UNDP Confirming Interest and Availability » - Annexe 2. |

**12. Evaluation**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Le/la consultant/e individuel sera évalué sur la base de la méthodologie de Notation combinée. Lorsque cette méthode d’évaluation est utilisée, le contrat est attribué au consultant individuel dont l’offre a été évaluée et jugée :   * Répondante/conforme/ acceptable et, * Ayant reçue la note globale pondérée la plus élevée sur la base des critères technique et financier spécifiés   \*Pondération de l’évaluation technique : 70 % *(40 % pour la proposition technique + 30 % pour l´entretien technique)*  \*Pondération de l’évaluation financière : 30 %  L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.  ***Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale de 70/100 à l’évaluation de la proposition technique seront appelés à l´entretien technique.***  ***Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale combinée de 70/100 à l´évaluation technique (soumission technique + entretien technique) seront considérés pour l’évaluation financière.***   1. *La proposition technique*   La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :   |  |  | | --- | --- | | **Critères d´evaluation** | **Points** | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle un diplôme d'études supérieures (master ou doctorat) en économie des ressources naturelles, en économie du développement, en finances ou dans un domaine connexe ? | 10 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle au moins 15 années d'expérience progressive dans l'économie et la gestion des ressources naturelles ou dans un domaine connexe ? | 20 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle au moins 5 ans d´expérience dans la revue des dépenses publiques liées à la gestion des ressources naturelles dans les pays en développement ? | 15 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle au moins 5 ans d´expérience professionnelle dans les secteurs forêt ou agriculture en RDC ? | 10 | | Le/la soumissionnaire démontre une bonne compréhension de la REDD+ dans le cadre de la CCNUCC, y compris la compréhension des options de financement ? | 15 | | La méthodologie proposée est-elle claire et appropriée aux produits décrits/attendus dans les TDR ? | 20 | | La méthodologie proposée est-elle cohérente et réaliste pour garantir la réalisation effective des produits attendus de la mission dans les délais impartis ? | 10 | | **Total note proposition technique** | **100** |  1. *La proposition financière*   Le/la Consultant(e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts dans l´Annexe II. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter, dans le Tableau des coûts, la ventilation de ce montant forfaitaire.  Le/la consultant/e devra inclure tous les frais lui permettant d’exécuter la mission suivant la durée prévue. Les paiements seront effectués sur la base de la production des livrables tels que mentionné dans la Section 3.  Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale combinée de 70/100 à l´évaluation technique seront considérés pour l’évaluation financière. Dans cette deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées. Une note financière sera calculée pour chaque proposition techniquement qualifiée sur la base de la formule :  ***Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30***  **Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.** |

**13. Autres informations pertinentes**

|  |
| --- |
| Le soumissionnaire retenu de 65 ans ou plus sera appelé à présenter un certificat médical complet ainsi qu´un certificat d’aptitude physique à travailler et à voyager. Les frais des examens seront à sa charge et le rapport médical devra être approuvé par un médecin approuvé par les Nations Unis.  Le consultant retenu devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire les **formations sécuritaires requises** avant tout démarrage de mission (ces certificats sont obtenus en ligne, le PNUD fournira tous les détails au consultant retenu au moment de l´attribution du contrat). |

**ANNEXES**

**ANNEX 1 – Termes et Conditions des contrats IC (Individual Contracts)**

****

**ANNEX 2 – Lettre d´Offre (format proposition financière)**

****

**ANNEXE 3 – Note de cadrage de l’Etude**

****